

L'ANSOISIEN

Revue d'informations municipales

MAI 2022



L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR
DE NOS PROJETS



ÉDITO



Chères Ansouisiennes, chers Ansouisiens,

Le temps passe et les mois défilent, nous donnant parfois la désagréable impression que rien n'avance à la vitesse espérée. Ainsi les travaux du pont du château n'ont-ils toujours pas commencé. Les actions en justice se suivent et chaque point de détail sert de prétexte à reculer l'échéance. La municipalité s'est ainsi vue condamnée fin février suite à un défaut de procédure, qui toutefois ne change rien au fond du problème. Il est grand temps de prendre des décisions avec l'appui des services de l'État et des collectivités. Nous devons sortir de cette impasse : que chacun y mette du sien afin de rétablir la circulation réglementée qui prévalait autrefois sous ce pont.

Les apparences peuvent aussi être trompeuses. Alors qu'aucune transformation n'est encore visible, plusieurs projets viennent d'aboutir. À commencer par le futur parc paysager du Coignet, dont le permis d'aménager a été accordé et dûment affiché. La municipalité a obtenu toutes les subventions possibles, y compris européennes, et les marchés publics viennent d'être signés. Les travaux vont pouvoir commencer : ils se clôtureront par les plantations au 4ème trimestre, suivis d'une grande fête villageoise.

Autre démarche environnementale, la désimperméabilisation de la cour de notre école. Le projet d'Ansois a été retenu ! En mairie, nos secrétaires font maintenant tout leur possible pour accélérer les nombreuses démarches administratives nécessaires au déroulement du chantier durant l'été.

En toute discrétion, enfin, le site internet d'Ansois a entièrement fait peau neuve. Nous vous invitons à aller le consulter pour apprécier les progrès réalisés, tant au niveau de l'interface que du contenu. Que les professionnels et les hébergeurs de la commune qui ne figurent pas encore dessus n'hésitent pas à se faire connaître.

Vous le voyez, petit à petit la vie semble reprendre un cours normal. Si bien que notre traditionnelle fête du 14 juillet est de nouveau programmée cette année. Ce sera une belle occasion de savourer tous ensemble la chance que nous avons de vivre en paix dans un espace aussi préservé.

GÉRAUD DE SABRAN PONTEVÈS
Maire d'Ansois

AU SOMMAIRE

	de ce numéro	
ÉDITO		2
ACTUALITES COMMUNALES		3
<i>Nouveau site internet, festivités et autres informations</i>		
ASSOCIATIONS		7
<i>Libellules, coccinelles et anciens combattants</i>		
LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE		8
<i>Ansois s'engage pour la sauvegarde des abeilles</i>		
ENVIRONNEMENT		10
<i>Un point sur l'avancement de plusieurs projets</i>		
CONSEIL MUNICIPAL		11
<i>Ce qui a été débattu et décidé ces derniers mois ...</i>		
COUP DE PROJECTEUR		16
<i>Ces professionnels qui ont attiré l'attention</i>		

L'ANSOISIEN

Revue d'informations de la mairie d'Ansois
Place St-Elzéar 84240 Ansois
04 90 09 83 79
ansouisien@ansouis.fr
www.ansouis.fr

Directeur de la publication : Géraud de Sabran Pontevès
Responsable rédaction : Didier Bouard
Commission communication : Christian Gros et Isabelle Marincola
Crédits photos : Didier Bouard (dont couverture), PNRL-Sophie Bourlon, Franck Tourniaire, SEV, Gian Luigi Fiorini et D.R.

Impression et conception graphique :
Mad Print
2769 G Chemin de St-Martin 84160 Cucuron
09 54 49 60 61

ACTUALITÉS

ANSOUIS

L'un des plus beaux villages de France, dans le Parc naturel régional du Luberon



BIENVENUE SUR ANSOUIS.FR !

Après plus de 15 années de bons et loyaux services, soit une éternité à l'échelle d'internet, le site de la commune a fait peau neuve. Nouvelle interface pour une navigation facilitée, nouvelles rubriques et contenu enrichi, il est plus que jamais une vitrine touristique du village qui reste cependant au service de ses habitants.

Qui est susceptible de visiter le site internet ansouis.fr ? À qui s'adresse-t-il ? Que doit-on y trouver ? Ces questions, simples en apparence, ont guidé le travail de la petite équipe d'élus qui s'est penchée sur cette refonte. Avec un premier constat : le mot-clé « Ansouis » fait logiquement ressortir le site de la commune en tête des résultats des moteurs de recherche. Avant même ceux des offices de tourisme, d'où l'importance d'assurer directement la promotion du village en mettant en avant sa longue histoire et son riche patrimoine. Textes et illustrations ont été étoffés dans ce sens. La municipalité a toutefois souhaité aller plus loin encore en créant des rubriques réservées aux différents hébergements proposés, aux restaurants, aux commerces, aux artisans d'art et autres producteurs locaux. But avoué de ces référencement : tenter d'un peu mieux capter cette importante manne financière que représente le tourisme, en faisant en sorte que les visiteurs séjournent plus longtemps à Ansouis.

Il n'empêche qu'un site communal se doit aussi – voire surtout – d'être au service de ses habitants. Ce qui induit d'indispensables pages consacrées aux diverses démarches administratives comme aux services liés à l'urbanisme, la jeunesse, la propreté, l'environnement ou encore les transports. L'accessibilité à des documents comme les comptes rendus de conseils municipaux, les arrêtés ou les versions électroniques du magazine que vous tenez entre les mains, l'Ansouisien, a également été améliorée. Toutes les associations ont été dûment référencées avec leurs coordonnées complètes. Au même titre, là encore, qu'un maximum de professionnels installés sur la commune. « Dommage que certains n'ont pas répondu à nos sollicitations pour obtenir plus d'informations sur leur activité. D'autant que le référencement est absolument gratuit et peut leur apporter une visibilité supplémentaire » regrette Charlene Gastaldi, la secrétaire de mairie qui a beaucoup travaillé sur le site. « Mais il est encore temps de le faire ! Il serait également bien que d'autres hébergeurs, notamment présents sur des plateformes comme Airbnb, Booking, Aritel ou les Gîtes de France, se fassent connaître pour étoffer l'offre. » Histoire d'améliorer encore l'attractivité d'Ansouis et de son nouveau site internet, conçu pour fonctionner avec la même fluidité sur un smartphone comme sur le grand écran d'un ordinateur.

Contact : charlene.gastaldi@ansouis.fr

BEAU COMME UN CAMION

Suite à la défaillance du précédent véhicule utilitaire du service technique, la municipalité a investi dans un nouveau camion-benne. Lequel se révèle à la fois mieux adapté et plus économique que son prédécesseur.

Le service technique de la commune disposait jusqu'à peu d'un véhicule utilitaire à benne de marque Mazda, qui donnait satisfaction. Jusqu'au jour où lors d'une tournée dans le village, il a manqué de prendre feu en raison d'un court-circuit ! Bilan : la totalité du circuit électrique a été mis hors service et le devis de réparation s'est révélé très onéreux au regard de l'ancienneté du véhicule, mis en circulation en 2004. Pour parer au plus pressé, le 4x4 du Comité communal feux de forêts (CCFF), inutilisé à cette saison de l'année, a été délesté de sa cuve d'eau et provisoirement confié aux agents communaux. Le temps de se mettre en quête d'un nouveau camion. Après étude et comparaison, le choix de la municipalité s'est finalement porté sur un modèle Porter NP6 de marque Piaggio. Un engin très compact, parfaitement adapté aux ruelles étroites d'Ansouis mais offrant malgré tout une impressionnante capacité de chargement. Pour des raisons autant écologiques qu'économiques,

les élus ont également opté pour une motorisation à bicarburation, essence et GPL. Un choix qui associe un coût d'utilisation optimal à de faibles émissions polluantes. Enfin en sus des équipements de série, l'engin a été équipé de rehausses de benne de 40 cm de hauteur, pour le transport des feuilles et autres végétaux, ainsi que d'un gyrophare, de bandes réfléchissantes et d'une caméra de recul pour la sécurité. Vous ne pourrez pas le manquer : il arbore désormais fièrement le blason de la commune sur ses portières.



LE GRAND RETOUR DES FESTIVITÉS

Épidémie sous contrôle et retour des beaux jours permettent d'envisager l'organisation de ces rassemblements qui nous ont tant manqué ces deux dernières années.

DD, comme développement durable

Le rendez-vous, baptisé DD Festival, aura lieu le 14 mai de 10 h à 18 h à Mirabeau. Cet événement gratuit, organisé par la communauté de communes, est l'occasion de sensibiliser tous les publics au développement durable et d'affirmer l'engagement de COTELUB dans la transition énergétique.

Toutes les thématiques sont ouvertes : énergie,

déjà répondu présent, avec de multiples animations à la clef. Notamment des ateliers de réparation et de création, des projections de films, des présentations d'initiatives locales...

14 juillet

(Re)Venez célébrer la fête nationale entre Ansouisiens ! Comme au bon vieux temps, guettez l'invitation qui sera déposée dans votre boîte aux lettres. Elle vous permettra d'accéder à la place St-Elzéar, où vous attendront buffet et concert gratuits. Un grand moment de convivialité en perspective.

Grands concerts miniatures

C'est confirmé, ils reviennent du 13 au 16 août ! Au programme de cette année 2022, le sublime quatuor à cordes « La jeune fille et la mort » de Schubert sera donné 2 fois à l'église, les 13 et 14 août. Le trio composé de Sophie Perrot (violoniste), Magali Demesse (alto solo) et Anne-Claire Choasson (violoncelliste) sera alors accompagné de l'excellent violoniste, chambriste émérite, Marc Vieillefon. Les 15 et 16 août sera joué le superbe quintette pour clarinette et cordes de Brahms, avec cette fois-ci le célèbre clarinettiste, soliste international, Pierre Génisson. Évidemment, RDV également chaque jour au Petit jardin pour les grands concerts miniatures en plein air, tant appréciés.



À la Sainte-Catherine...

... tout arbre prend racine. Fin novembre est donc le moment propice pour planter les arbres du parc du Coignet et l'inaugurer comme il se doit, en famille et entre Ansouisiens. À grand renfort de produits faits et locaux : jus de fruits et gâteaux gourmands. Ce sera également l'occasion d'inaugurer le boulevard des Platanes, en présence des représentants des partenaires financiers ayant participé à ces réalisations.

SAMEDI 14 MAI
10H > 18H
MIRABEAU

DD Festival
100% Développement Durable

VILLAGE PRO

INITIATIVES LOCALES

ANIMATIONS FAMILLES
avec la participation des éco-délégués

CONVIVENCES
REZO POUCE

Tout public

www.cotelub.fr 04 86 78 80 39 Cotelub

déchets, habitat, transports, biodiversité, consommation, alimentation, économie circulaire, responsabilité sociétale des entreprises, etc. Les associations, les institutions, les professionnels et les établissements scolaires qui le souhaitent sont invités à participer ! Nombre d'entre eux ont d'ores et

POUR NE RIEN LOUPER DE L'ACTUALITÉ COMMUNALE

Toujours pas connecté à PanneauPocket ? Si vous ne l'avez pas déjà fait, téléchargez cette application gratuite sur votre smartphone. Vous recevrez alors, de façon parfaitement anonyme, toutes les informations mises en ligne par la mairie : loisirs, arrêtés municipaux et préfectoraux, alertes...

Restez connectés avec Ansois mais aussi avec COTELUB qui, comme les communes voisines de Cabrières-d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, Mirabeau ou encore La Bastide-des-Jourdans, sont maintenant présentes sur l'application.



RANDONNEURS, GARE AUX PATOUS !

Avec le retour du loup dans nos territoires, notamment dans le Luberon et la montagne de Lure, les éleveurs ont besoin d'employer des chiens de protection des troupeaux. Face à eux, il convient de se montrer prudent.

Ces molosses, couramment appelés « patous », se déplacent beaucoup et sont dressés pour agir seuls : ils ne sont pas guidés à la voix par le berger. Bien qu'impressionnants, ces chiens ne développent pas d'agressivité particulière vis-à-vis de l'homme, leur rôle étant de dissuader tout intrus de s'approcher des bêtes. Ils possèdent une vue médiocre, et s'approchent systématiquement en aboyant afin de signifier un périmètre de sécurité autour du troupeau. Ils effectuent un « contrôle » de quelques minutes en s'approchant de vous afin d'évaluer si vous représentez une menace. Il est très important de respecter certains codes de communication pour qu'ils comprennent que vous ne représentez aucun danger.

Randonneurs et vététistes ne doivent jamais traverser un troupeau mais le contourner largement. Ne cherchez pas à vous enfuir, ne criez pas ni ne faites de gestes menaçants. Restez immobile face au(x) chien(s) de protection lorsqu'il(s) arrive(nt), et laissez-le(s) vous examiner. Arrêtez-vous le temps qu'il(s) vous identifie(nt), restez calme et passif, ne le(s) regardez pas directement dans les yeux, ne le(s) caressez pas. Parlez leur calmement, dites-leur qu'ils font bien leur travail, que tout va bien et qu'ils peuvent retourner aux brebis (« C'est bien, bon chien, va aux brebis ! »). Le cas échéant, descendez de votre vélo et poussez le devant

vous pour contourner le troupeau avant de remonter en selle. Le déplacement rapide et les bruits mécaniques énervent les chiens.

Si un animal s'avère trop agressif et/ou que vous ne pouvez pas contourner le troupeau du fait de la configuration des lieux, alors faite demi-tour et laissez-lui le dernier mot. Ayez toujours en tête que la réaction du chien dépend d'abord de votre propre comportement, qu'il vous appartient d'éviter l'escalade en adoptant les bons gestes. Même si la rencontre avec ces chiens est couramment impressionnante, il n'y a dans l'immense majorité des cas aucun problème dès l'instant où l'on comprend et accepte leur travail.

Un guide complet pour en savoir plus : www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/20190924-guide-maires-vaucluse_chiens_de_protection_des_troupeaux.pdf



L'ÉCOLE RETROUVE SON CARNAVAL

Après deux années sans festivité, et malgré l'absence de quelques enfants atteints par le Covid, le carnaval a pu se dérouler sous un soleil radieux le vendredi 25 mars après-midi. Les cas de contamination étant encore nombreux en ce début de printemps, l'équipe enseignante a opté par sécurité sanitaire pour un évènement à huis clos, sans la présence des parents dans l'enceinte scolaire. La fête a débuté par le traditionnel défilé en musique dans la cour de récréation, suivi par la prise de photos de groupe. Puis les élèves sont entrés en classe pour travailler avant que la journée s'achève par un goûter offert par l'association de la cantine et l'inévitable bataille de confettis.



Sont par ailleurs programmées d'ici à la fin de l'année scolaire une sortie le 12 mai au cinéma Le Cigalon de Cucuron pour assister à une projection du documentaire « Le Chêne » (classes CM1 & CM2 de Mme Di Costanzo et GS & CP de M. Tourniaire), et une autre à Peyrolles, au Loubatas (classe CE1 & CE2 de Mme Millet). Enfin le lundi 23 mai, l'association de la cantine offrira à toute l'école, élèves, enseignants et personnel municipal compris, une sortie de la journée au parc zoologique de La Barben. L'association prend en charge les entrées et frais de transport. Un grand merci aux membres du bureau ! Une déception en revanche : cette fois encore il n'y aura pas de fête de fin d'année scolaire, trop contraignante à organiser dans le respect de protocoles sanitaires qui évoluent au fil des semaines.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Gaby BONNARD le 28 novembre 2021
- Raphaël SOLLIERS le 17 décembre
- Gabin VOLPERT le 25 février 2022

Décès

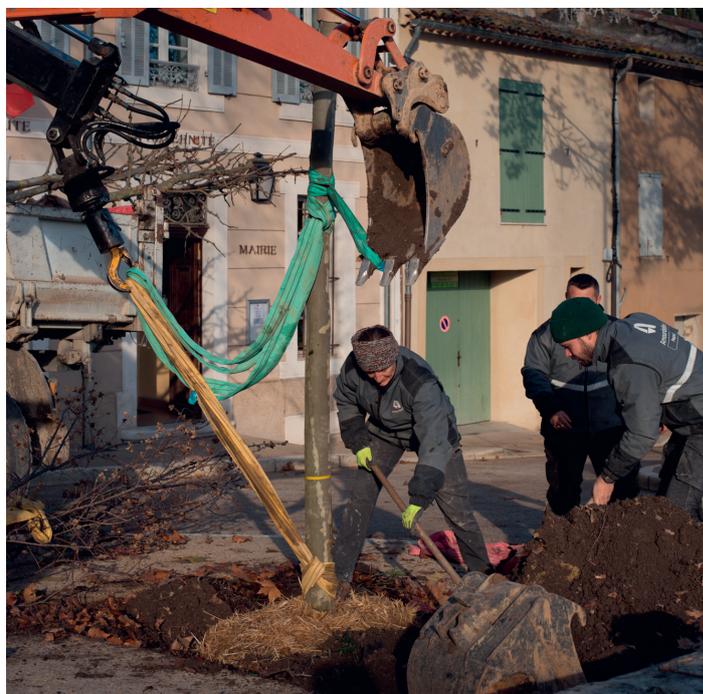
- Liliane GARCIN le 1^{er} décembre 2021
- Thierry BOMMARITO le 19 décembre
- Jean AMOUDEDIEU le 30 décembre
- Julia ADRIAN le 12 janvier 2022
- Antoinette JOLLIVET le 5 février
- Cyrille JANCZEWSKI le 14 février
- Sylvain BOURGUE le 7 mars

UN CHANTIER CHASSE L'AUTRE

Le chantier de rénovation du boulevard des Platanes ne s'est réellement achevé que début décembre par la plantation d'un arbre de 7 m de hauteur. À la saison la plus opportune pour un bon enracinement, celui-ci est venu, à l'angle de la place Saint-Elzéar, parfaire l'alignement de ces majestueux végétaux.

Dans la foulée, le SIVOM Durance Luberon a procédé durant l'hiver au remplacement intégral de la principale conduite d'eau potable qui alimente tout le haut du village. Ce chantier d'importance a nécessité le creusement d'une tranchée tout le long de la rue du Petit portail jusqu'à la place du Château. La commune a profité de ces travaux pour installer une bouche incendie afin de protéger le secteur. Ce chantier étant désormais achevé, une réflexion est désormais engagée concernant la rénovation complète de la voirie et de la calade, dont les tranchées ont été rebouchées de façon provisoire. À suivre.

La municipalité vient par ailleurs de confier son marché de rénovation de voirie 2022 au groupement Roux TP / Eiffage Méditerranée. Les travaux d'un montant de 100 920 € TTC portent sur les voies suivantes : VC n°11 de La Croze, CR n°310 de St-Estève, CR n° 317 de Gavède, CR n°326 de l'Ubac et CR de Frigoulet. Les dates d'intervention seront communiquées via l'application PanneauPocket.



ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Résultats de l'élection présidentielle :

Premier tour :	ANSOUIS	FRANCE
Emmanuel MACRON	25,68 %	27,85 %
Marine LE PEN	23,40 %	23,15 %
Jean-Luc MÉLENCHON	20,82 %	21,95 %
Éric ZEMMOUR	10,64 %	7,07 %
Valérie PÉCRESSE	4,56 %	4,78 %
Yannick JADOT	5,62 %	4,63 %
Jean LASSALLE	3,04 %	3,13 %
Fabien ROUSSEL	0,76 %	2,28 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	4,41 %	2,06 %
Anne HIDALGO	0,61 %	1,75 %
Philippe POUTOU	0,00 %	0,77 %
Nathalie ARTHAUD	0,46 %	0,56 %

Deuxième tour :	ANSOUIS	FRANCE
Emmanuel MACRON	52,97 %	58,55 %
Marine LE PEN	47,06 %	41,45 %

EN BREF...

Déchets verts

Pour les jardiniers qui auraient du mal à se déplacer jusqu'à la déchèterie de La Tour-d'Aigues, COTELUB organise une nouvelle campagne de collecte des déchets verts. Une benne dédiée sera déposée à côté de la piste de jeu d'Ansois les week-ends des 30 avril-1er mai et des 21-22 mai.

Maladie d'Alzheimer

Ceux dont un parent ou un proche en est atteint peuvent se rapprocher de l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) La Sauvi. Implantée à Pertuis et intervenant sur la commune d'Ansois, l'association peut être contactée au 04 90 79 58 58 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h) ou par email : esa.luberon@free.fr.

Laissez-vous guider

Le guide et la carte routière des Plus beaux village de France, dont Ansois fait partie, est maintenant en vente

sur le site de l'association, qui fête cette année ses 40 ans : www.les-plus-beaux-villages-de-france.org

Taxe de séjour

Il est rappelé que les meublés de tourisme et chambres d'hôte doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie ou sur www.declaloc.fr. L'hébergeur a ensuite l'obligation de déclarer les nuitées encaissées et de reverser le montant de la taxe de séjour à COTELUB, via une plateforme dédiée. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 3ème classe, jusqu'à 450 €.

Plus d'infos sur <https://cotelub.taxesejour.fr>

Liens familiaux

La guerre en Ukraine a causé le déplacement de plusieurs millions de civils, dont certains ont quelquefois perdu contact avec leurs proches. La Croix-Rouge a mis en place un dispositif de rétablissement des liens familiaux qui, sur notre secteur, peut être joint au 07 88 39 23 81 (du mardi au vendredi de 10 h à 17 h) ou par email : rfl.pacac@croix-rouge.fr.

ASSOCIATIONS

UNE NOUVELLE ASSO EST NEE

L'association Libellules & Coccinelles a pour but de créer et d'entretenir un verger conservatoire bio sur le territoire d'Ansois, au cœur du futur parc paysager du Coignet. Un espace intergénérationnel et à vocation éducative, pour des événements scolaires et grand public autour du verger, des saveurs et de la biodiversité.

Cette association s'adresse en premier lieu à tous les habitants du village et à tous les enfants de l'école. Le verger dont elle a la charge sera bientôt planté avec des arbres fruitiers du Luberon, dont les variétés ont souvent disparu de nos campagnes. Soit une centaine de grands fruitiers, en fonction des espacements requis selon les espèces, et environ 120 petits fruitiers (groseilliers, framboisiers...) plantés dans les intervalles.

Connaissance du sol et de son entretien, découverte des variétés et de leurs caractéristiques, apprentissage de la greffe, de la taille et des soins à apporter au verger, animation autour de l'expertise de nos partenaires ; notre volonté est de devenir un acteur de référence dans l'arboriculture de variétés anciennes. Pour cela nous souhaitons développer un réseau de partenaires et de passionnés, comme notamment le Parc naturel régional du Luberon - La Thomassine, les vergers conservatoires du Luberon, les lycées agricoles et les associations arboricoles.

L'association Libellules & Coccinelles plantera et entretiendra les arbres, organisera les événements et les animations autour du verger, informera ses adhérents sur les techniques culturales et partagera le calendrier des manifestations organisées dans le Luberon. La municipalité, elle, fournira le terrain, l'eau, les arbres et entretiendra le sol avec l'appui de l'ESAT (Établissements ou services d'aide par le travail) du Puy-Sainte-Réparate.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2021, la cérémonie commémorant la fin de la guerre 1914/1918 et rendant hommage aux morts pour la France et aux victimes civiles et militaires, a pu se dérouler sous un ciel clément. Un public important et surtout de nombreux enfants ont enrichi cette cérémonie : une vingtaine d'écoliers ansouisiens, de la maternelle au CM2 rassemblés autour de leur professeur Frank Tourniaire.

En présence de M. le maire et de Mme Trinquier, notre conseillère départementale, M. Albert Finochi a été décoré de la médaille de bronze de l'Union fédérale pour son dévouement à l'Amicale depuis de nombreuses années. Les jeunes Romane Allemand, Dylan Barnouin, Gabriel Escalant et Arthur Lopez ont ensuite lu la longue liste des morts pour la France. Après lecture du message



Plusieurs dispositifs restent encore à préciser avec les membres de l'association, notamment les panneaux signalétiques, nichoirs à oiseaux, plantations mellifères, insectes pollinisateurs, composteurs pour déchets verts, ruches...

Une réunion d'information publique s'est tenue à la Salle des associations d'Ansois le 27 novembre dernier : elle a rassemblé une cinquantaine de personnes, reparties enthousiasmées par le projet. Les travaux de terrassement du parc du Coignet doivent commencer sous peu et constitueront une première vision du nouveau paysage. Les premières manifestations auront lieu au cours du premier semestre de cette année. La plantation des fruitiers, elle, débutera en novembre prochain et plus précisément à la Sainte-Catherine.

Soyez nombreux à nous rejoindre. Venez participer à la création de notre lieu de vie et de partage. Encouragez vos enfants à découvrir la beauté de la nature. Nous pensons que les générations futures de l'un des plus beaux villages de France méritent un jardin remarquable !

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 10 € par personne et 15 € par famille, les écoliers en sont exemptés. Pour toutes questions ou précisions, n'hésitez pas à nous contacter par courrier (Salle des associations d'Ansois Boite n°49A), par email (contact@vergeransois.fr) ou par téléphone (Isabelle Chanourdie au 07 61 16 79 40, ou Sylvain Lecomte au 06 48 12 72 87).



du Ministère des Armées, Pablo Perez a lui lu la liste des militaires morts pour la France en 2020 lors d'opérations extérieures. La sonnerie aux morts, la minute de silence et de recueillement, puis la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.

La Municipalité a offert le verre de l'Amitié au Foyer Rural. Le repas traditionnel, préparé par Nathalie Chanaud en son restaurant de la Tour-d'Aigues, a été partagé avec nos amis anciens combattants qui ne pouvaient se déplacer pour raisons de santé. Ce même repas leur a été gracieusement livré à domicile, afin de rester en contact avec eux au moins en pensées. 11 repas gratuits ont ainsi été apportés à nos compagnons.

Nous avons une pensée particulière pour M. Jean Amourdedieu décédé le 30 décembre dernier, compagnon fidèle de notre Amicale depuis 1977 lors de sa création. Nous transmettons à Maryse, son épouse, et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Le 19 mars a également eu lieu, après l'assemblée générale de l'Amicale, un dépôt de gerbes pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Il y a 60 ans déjà.

Ansouisiennes et Ansouisiens venez rejoindre l'Amicale afin de l'aider à continuer de transmettre encore de nombreuses années le souvenir des morts pour la France et victimes des guerres. N'hésitez pas à contacter M. Pierre Bohringer, son président, au 04 90 08 58 02.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Alors que l'Assemblée nationale a déclaré la sauvegarde des abeilles grande cause nationale 2022, la commune a décidé de participer à cet effort en s'attaquant à l'un de leurs plus gros ennemis : le frelon asiatique. Une espèce invasive et de surcroît potentiellement dangereuse pour l'homme.

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004. Il a depuis colonisé 8 autres pays européens et continue à proliférer dangereusement vite car il n'a que peu de prédateurs sur notre continent. Son impact sur l'entomofaune (population d'insectes présents dans un milieu) est énorme, particulièrement sur les abeilles. Repérée par des frelons en manque de proies, une ruche peut ainsi être pillée en 90 minutes à peine !

La population d'abeilles connaît une baisse extrêmement alarmante depuis quelques années. Le frelon asiatique est à lui seul responsable de la disparition près de 30 % des colonies, le reste étant imputables aux insecticides et maladies. Insecte pollinisateur par excellence, l'abeille contribue à la reproduction sexuée – et donc à la survie – de plus de 80 % des espèces de plantes à fleurs... dont l'humanité elle-même se nourrit en grande partie. D'où le signal d'alarme enfin tiré en octobre dernier par l'Assemblée nationale, qui a voté une résolution « Sauvegarde des abeilles : grande cause nationale 2022 ».

UNE SOLUTION PRÉVENTIVE PLUTÔT QUE CURATIVE

La seule destruction des nids n'est ni satisfaisante, ni suffisante. L'intervention, souvent en hauteur, d'un professionnel dûment équipé pour se protéger la rend coûteuse. Mais aussi, les insecticides de synthèse employés ont un impact délétère sur l'environnement. Notamment sur les oiseaux et autres mammifères insectivores qui viennent ensuite piller le nid si celui-ci, difficilement accessible, n'a pas été intégralement prélevé.

S'il est utopique d'imaginer éradiquer un jour le frelon asiatique en Europe, il est néanmoins possible d'en réguler la population grâce au cycle de vie particulier de cet insecte. Seules les futures reines étant capable de survivre au froid de l'hiver, leur capture au moment de leur sortie d'hibernation au printemps permet d'empêcher la fondation de nouvelles colonies. Chaque

Au-delà de son seul impact environnemental, le frelon asiatique constitue également un danger potentiel pour l'homme. En novembre 2020, un agriculteur charentais est ainsi décédé de multiples piqûres après avoir accidentellement accroché un nid avec son tracteur. Il y aurait en France une dizaine d'accidents mortels chaque année. Depuis 2012, cet insecte est classé « espèce envahissante et nuisible ». Chaque nid découvert ne doit pas être approché à moins 5 m et détruit par un professionnel : au frais de la commune s'il se trouve sur l'espace public, au frais des particuliers s'il se trouve sur un espace privé.

Ansouis n'échappe évidemment pas à l'invasion de ces insectes. Un énorme nid a ainsi été découvert à l'automne 2020 sur le grand platane de la place de la Vieille fontaine. Avant sa destruction, il a largement eu le temps de fonder de nouvelles colonies (d'environ 2 000 individus à chaque fois...). Plusieurs ont ainsi pu être observées au cours de l'été dernier et la quinzaine d'apiculteurs amateurs que compte la commune a évidemment été fortement impactée.



Les abeilles, proies de prédilection des frelons asiatiques.

nid en moins, c'est plusieurs milliers de ces nuisibles qui n'auront pas vu le jour et, potentiellement, une intervention de destruction évitée. Avec un impératif néanmoins : ne pas nuire au reste de la biodiversité en ne piégeant que les seuls intéressés.

Un apiculteur breton a ainsi développé un piège sélectif dont le réducteur d'entrée, calibré au 1/100e de mm, correspondant à la taille du thorax d'une reine de frelon asiatique. Il ne permet pas le passage de la reine du frelon européen (plus haute), de même qu'il laisse ressortir tous les insectes de taille inférieure. D'un coût raisonnable (55 € TTC), ce bac de capture nommé Jabeprode est également pérenne, avec une longévité estimée à plus de 10 ans. Autant de bonnes raisons qui ont décidé la mairie d'Ansois à en commander 30 exemplaires à titre expérimental. Cet investissement ayant été mesuré sur la durée comparativement à la lutte curative (destruction chimique des nids), qui doit être appréciée tant en termes de budget que de conséquences environnementales, non évaluées à ce jour.

La campagne de piégeage dure environ 3 mois : de la sortie d'hibernation des reines jusqu'à 55 jours après le début de la nidification, après quoi celle-ci ne sortent plus. Les bacs de capture sont prioritairement posés dans les zones où d'anciens nids ont été découverts cet hiver après la chute des feuilles, notamment dans le secteur du Praderet, ainsi qu'à proximité des ruchers connus. Ils sont installés chez des habitants volontaires, proches des sites choisis et prêts à en assurer la garde et le suivi. En guise d'appât, il est préconisé un mélange à proportion égale du sirop de fruits rouges (mûre ou grenadine), de bière brune et de vin.

Vous souhaitez participer à cette opération ? Contactez la mairie : en fonction de votre situation cadastrale et du déploiement déjà réalisé, un piège pourra vous être attribué. De façon générale, nous invitons nos concitoyens à se montrer curieux en visitant jusqu'à début juin les abris de jardin, cabanes d'enfants, niches non occupées, vieilles granges, avancées de toit, abris divers et ruines... afin de vérifier si un petit nid primaire ne s'y est pas installé au



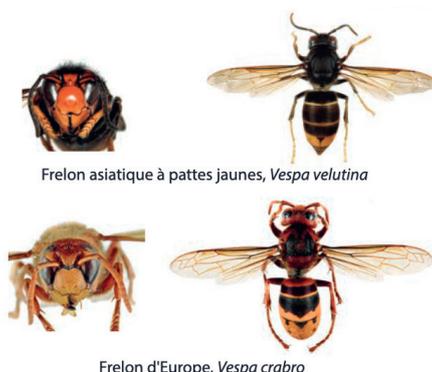
Les pièges posés par la mairie fonctionnent comme des nasses, exactement calibrés pour les fondatrices (reines fécondées) du frelon asiatique.

plafond. Tout signalement permet une neutralisation mécanique par aspiration relativement simple, rapide et non polluante. Avant migration de la colonie à une plus grande hauteur, où le nid pourra ensuite mesurer jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre...

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) possède un thorax entièrement brun noir et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangée, les pattes jaunes à leur extrémité.

Le frelon européen (*Vespa crabro*) est plus grand (18 à 23 mm pour les ouvrières, 25 à 35 mm pour les reines). Il se distingue surtout par son corps taché de roux, de noir et de jaune. Son abdomen est jaune rayé de noir. Le nid a toujours une large ouverture dirigée vers le bas ; il est généralement construit dans un tronc creux ou sous un abri, parfois dans le sol, mais jamais en haut des grands arbres.



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*

Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

Récupération des essaims

L'essaimage est le mode de reproduction naturel des abeilles. Aux beaux jours la colonie élève une nouvelle reine qui, une fois fécondée, quitte la ruche accompagnée de plusieurs milliers d'ouvrières. Ce vol spectaculaire se termine souvent dans un arbre, dans l'encadrement d'une fenêtre, dans une cheminée... Les abeilles en grappe sont alors d'autant moins agressives qu'elles sont gorgées de miel.

Un essaim a élu domicile chez vous ? Surtout ne le détruisez pas : l'un ou l'autre des apiculteurs du village se fera un plaisir de venir le récupérer dans les meilleurs délais !

Contact : 06 84 83 33 26



ENVIRONNEMENT

La préservation de la nature étant devenue une préoccupation majeure pour l'avenir, la mairie s'est engagée dans plusieurs projets à caractère environnemental. Tous, sans exception, ont obtenu les autorisations nécessaires et bénéficient d'importantes subventions. Ils verront le jour ces prochains mois.

DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR D'ÉCOLE : ENGAGÉE !

Mieux gérer l'infiltration et l'écoulement de l'eau de pluie, replanter certaines surfaces actuellement goudronnées pour y apporter de l'ombrage, tels sont les objectifs du programme « Un coin de verdure pour la pluie ». Initié par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en partenariat avec le Parc du Luberon, il vise spécifiquement la désimperméabilisation et la revégétalisation des cours d'écoles. Mais pour être éligible à un subventionnement des travaux à hauteur de 80 %, encore fallait-il se présenter à un concours avec un projet solide. C'est ce qu'a fait la mairie d'Ansois, avec l'appui du bureau d'études Ophrys-Cereg. L'heureuse nouvelle est tombée en début d'année : Ansois a été retenu ! Cela a donné le top-départ d'une véritable course administrative. Il a d'abord fallu choisir un maître d'œuvre pour accompagner la commune dans la

réalisation de cette opération. C'est le devis de 18 360 € TTC du bureau d'études Atelier Espandi (Robion) qui a été approuvé. Il a ensuite fallu établir un cahier des charges précis et lancer la consultation des entreprises. Sachant que les travaux comprennent également la reprise totale des réseaux d'égout, grandement détruits par les racines des majestueux platanes qui ornent déjà l'actuelle cours de récréation. Platanes qui seront bien évidemment conservés et mis en valeur.

Autre problème et non des moindres : ces travaux ne pourront se dérouler que sur un temps très court, correspondant aux vacances scolaires d'été. Période à laquelle les effectifs des entreprises sont aussi réduits. Sans doute faudra-t-il disposer d'une partie de la cour une quinzaine de jours avant la fin de l'année scolaire pour commencer le chantier sans attendre. Bref, élu et personnel municipal s'activent en coulisse pour offrir à nos écoliers une cour de récréation rénovée dès la prochaine rentrée !

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES : ACTÉES !

L'indispensable transition énergétique dans laquelle le monde s'engage va profondément modifier nos habitudes et nos modes de transport. Le développement des voitures électriques et hybrides en est le plus parfait exemple, mais il oblige à développer un nouveau réseau de recharge capable de se substituer petit à petit à celui des traditionnelles stations-service. Cela passera en grande partie par une occupation du domaine public sous la forme de places de stationnement dédiées.

Ansois ne souhaite prendre aucun retard dans cette transition, aussi la compétence Infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) a-t-elle été transférée au Syndicat d'énergie vaclusien (SEV) afin qu'il en exerce la maîtrise d'ouvrage et la maintenance. Le SEV est engagé depuis 2018 dans le déploiement d'un réseau départemental de bornes de recharge baptisé Vauclus'Elec. Il en assure notamment l'exploitation et la maintenance, y compris l'achat et la fourniture d'électricité auprès d'un fournisseur d'électricité renouvelable produite localement. La commune s'engage pour sa part à verser les participations financières liées à l'investissement, aux frais de raccordement et de fonctionnement dans les conditions prévues. Une convention fixe les conditions d'occupation du domaine public par ces bornes de recharge et leurs accessoires. Elle sera complétée ultérieurement par des arrêtés d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public routier par permissions de voirie.

S'il existe d'ores et déjà des points de recharge à Puyvert, Lourmarin, Cadenet, La Tour-d'Aigues, Grambois et Beaumont-de-Pertuis, le territoire du Pays d'Aigues apparaît globalement sous-équipé. D'où l'importance d'ajouter Ansois à la liste des villages où il sera bientôt possible de « refaire le plein » de son véhicule. Deux places dédiées vont dans un premier temps être créées sur le parking du Coignet. D'autres suivront très probablement.

Plus d'informations :

www.alizecharge.com/fr/partenaires/vauclus-elec.



PARC PAYSAGER DU COIGNET : LANCÉ !

Rappel des faits : la municipalité a fait l'acquisition du terrain du Coignet pour y aménager un parc paysager de 4,5 hectares. Ce terrain vise à devenir un espace de rencontres et de partage intergénérationnel. Il constituera une liaison douce entre l'école et le village, que les écoliers et leurs parents pourront emprunter à pied en toute sérénité. Au sein de cet ensemble sera implanté un verger conservatoire sur 1 hectare, dont la gestion a été confiée à l'association Libellules & coccinelles (voir p. 6).

Dès l'achat du site, la mairie a adopté une démarche agro-écologique en préparant le terrain avec des engrais verts pour favoriser la biodiversité et préparer le sol. Dans le cadre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse », Ansois a obtenu une subvention en nature pour la fourniture d'une partie des plantations nécessaires à l'aménagement du futur parc. Dans un second temps, le 17 décembre dernier, M. le maire s'est personnellement déplacé à Forcalquier pour défendre un dossier de subvention européenne LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) auprès du Groupe d'action local (GAL) Haute-Provence Luberon. Subvention accordée !

Le permis d'aménager ayant été dûment obtenu et affiché, les travaux vont enfin pouvoir commencer. Ils l'ont d'ailleurs déjà un peu, puisqu'un accès handicapé avec passage bétonné a été créé à partir du chemin de Pertuis. Un début de débroussaillage des abords a également été effectué. Les travaux se clôtureront par la plantation des arbres à la Ste-Catherine, ce qui sera l'occasion d'organiser une grande fête d'inauguration.

CONSEIL MUNICIPAL

Ce qu'il faut principalement retenir des derniers conseils municipaux. Les comptes rendus complets sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune, en mairie, ainsi que sur le site www.ansouis.fr à la rubrique Documents.

- REUNION DU 26 OCTOBRE -

Urbanisme

Jean Chapus – Traverse du Vieux platane – Rénovation avec extension façade nord – Déclaration préalable du 28/09

Éric Chambre – Rue Basse – Extension et surélévation d'un logement – Permis accordé le 28/09

Silvia Sappa – Chemin du Praderet – Agrandissement de 20 m², modification de façade et surélévation de toiture – Déclaration préalable du 05/10

Benoit Allemand – Les Fortunes – Réhabilitation d'une maison individuelle existante – Permis accordé le 19/10

Association des maires ruraux de France

Ansouis adhère à l'AMRF, qui fédère près de 10 000 communes rurales de moins de 3 500 habitants et défend leurs enjeux spécifiques auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. Le coût est de 75 €/an.

Occupation du domaine public

Suite à diverses demandes de commerces ambulants et d'installations semi-permanentes, la tarification des droits de place correspondants est mise à jour : 250 €/an pour une place de stationnement de taxi, 100 €/an par jour de présence hebdomadaire pour un camion de 4 m de long, 150 €/an pour un camion de 6 m de long. Il est précisé qu'en vertu de la liberté de commerce, la commune ne peut s'opposer à une demande d'installation.

20 000 arbres en Vaucluse

Ce dispositif constitue une subvention en nature pour la fourniture d'une partie des plantations nécessaires à l'aménagement du futur parc paysager du Coignet. Cette dotation vient en complément des autres subventions sollicitées, notamment auprès de l'Europe.

Subvention

Une somme complémentaire de 1 326 € est versée à la bibliothèque Mille feuilles, organisatrice du vide-grenier de septembre.

Promotion interne

Un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe est remplacé par un poste d'agent de maîtrise. Le comité technique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse a émis un avis favorable.

Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme

Elle vise à supprimer certains emplacements réservés qui n'ont plus raison d'être, puisque la commune en est depuis devenue totalement ou en partie propriétaire. Second

objectif : préserver la diversité commerciale du village en délimitant un secteur et en définissant des prescriptions adaptées, notamment en interdisant la transformation des locaux commerciaux en habitation. Il convient enfin d'intégrer le nouveau Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie, afin que ses nouvelles dispositions se substituent aux anciennes. Cette procédure est engagée à l'initiative du maire, qui précise que la volonté affichée de conserver des commerces aidera à l'obtention de subventions.

Blason communal

Mme Cortes a sollicité l'autorisation d'utiliser le blason d'Ansouis – qui bénéficie d'une protection particulière afin d'éviter toute utilisation abusive – pour la confection de sacs à main. Un droit d'usage lui est concédé pour 10 ans initialement personnelle, non cessible par le concessionnaire et renouvelable sur demande expresse du bénéficiaire. Ceci à titre gratuit en contrepartie de la notoriété que sa diffusion pourra apporter à la commune et de l'impact local que de telles créations pourront avoir sur le tourisme.



Pour mémoire, l'utilisation de ce blason, un lion sans couronne ni devise, avait été accordé dans les années 1970 par M. Foulques de Sabran Pontevès à M. Jean Garcin, président du Conseil général de Vaucluse, qui regrettais l'absence d'armoiries sur le papier à lettres communal.

Points divers

2 platanes, sur la départementale vers l'école, ont été identifiés comme malades du chancre coloré. Le Conseil départemental, qui en a la responsabilité, informera la commune des suites à donner.

Interrogations autour du foyer du 3ème âge, qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années. La famille Sarlin souhaite par ailleurs faire don à la commune de la totalité du cimetière

qui porte son nom, pour ne conserver que la tombe et le mausolée.

M. le maire a assisté à la 3ème convention annuelle des maires de la région le 22 octobre, en présence du président du Sénat, M. Méhaignerie, et du président de la Région sud PACA, M. Muselier. Pour 2022, une réforme de la distribution des subventions aux communes va simplifier les démarches. Une partie des dotations européennes, d'un montant de plusieurs milliards d'euros, sera affectée aux programmes d'investissement. Chaque municipalité pourra solliciter une aide pour un dossier important, ainsi que pour un second projet dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette réunion a été l'occasion d'échanges. M. Lovisololo a ainsi demandé que les jeunes agriculteurs soient autorisés à construire leur habitation personnelle en zone agricole. Attentif, le président du Sénat a convenu d'une rencontre ultérieure pour approfondir ce sujet.

L'avocat conseil de la commune va être rencontré pour faire avancer les dossiers juridiques du pont du château et du parking rue de France. Faute d'avoir pu établir un bornage à l'amiable de ce dernier, préalable à tout travaux, un bornage judiciaire sera sans doute demandé. La commission urbanisme sera réunie pour informer les élus et évoquer les décisions à prendre.

Le travail se poursuit avec le Syndicat d'électrification vaclusien (SEV) pour l'enfouissement des réseaux sur la

route de Pertuis et au hameau de la Platane. L'enfouissement au carrefour du chemin du Bosquet est programmé pour 2022. La société Orange doit aussi faire disparaître son réseau aérien.

Les crèches de La Bastide-des-Jourdans et de Cucuron ont intégré la société publique locale (SPL) Durance Pays d'Aigues, créée par COTELUB.

Dans le cadre de la mise en place du Règlement général des données personnelles (RGDP), les données traitées par l'agent de surveillance de la voirie publique ont été évaluées.

Selon le rapport d'activité du SIVOM Durance Luberon, le rendement de son réseau d'eau s'élève à 86 % alors que la moyenne nationale est de 70 %. Mais les impayés atteignent environ 7 %, contre 2,5 % au niveau national.

La commune pourrait bénéficier de 2 mesures d'aides européennes (FEADER) pour la dynamisation du commerce et pour les forêts.

COTELUB demande la désignation d'un référent déchet pour rapporter les incivilités. Un protocole est mis en place pour améliorer le traitement des plaintes et autres demandes au Pôle environnement. M. le maire a toutefois fait savoir que l'ensemble du matériel est en mauvais état (conteneurs poubelles, conteneurs enterrés...) et que les interventions ne sont pas toujours satisfaisantes.

- REUNION DU 14 DÉCEMBRE -

Urbanisme

Katherine Harper – Chemin du Praderet – Abri camping-car – Déclaration préalable le 07/12
Mathieu Casimero – Route de Lourmarin – Gîte de 40 m² – Permis accordé le 10/12

Véhicule du service technique

Le conseil valide l'acquisition d'un nouveau camion-benne (voir pages Actus) pour un montant de 24 240 € HT, soit 29 088 € TTC. Un crédit-bail est contracté.

Temps de travail

Pour se mettre en conformité avec la législation, qui fixe à 1607 h la durée du travail dans les collectivités territoriales, le temps de travail hebdomadaire du service administratif, du service technique et des ATSEM est fixé à 35 h 30 mn par semaine. Les agents bénéficieront de 3 jours de réduction de temps de travail, imposés aux jours de fermeture de la mairie : les lundis de Pentecôte, 24/12 après-midi, 26/12 toute la journée et 31/12 après-midi. Si l'un de ces jours tombait un week-end, chacun serait libre de poser ce temps de RTT à un autre moment.

Évaluation des risques professionnels

Suite à son adhésion fin octobre au service Hygiène et sécurité du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse (CDG84), la commune dispose d'un document unique qui recense, au travers des différentes activités menées par les agents, les caractéristiques essentielles des risques auxquels ils sont exposés. Il établit aussi un programme d'actions à mener pour les réduire.

Aide sociale

La prise en charge de la rémunération (388 €) d'une aide-ménagère pour un habitant en très grande difficulté est

prolongée d'un mois supplémentaire, en attendant la mise en place d'une nouvelle aide.

Bibliothèque Mille feuilles

La convention triennale qui lie la commune à cette association arrivait à échéance. Elle est renouvelée avec une subvention annuelle portée à 12 300 €.

Points divers

Le lancement de la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Sud Luberon aura lieu le 7 février à La Tour-d'Aigues. La commission urbanisme d'Ansois se réunira préalablement sur ce thème.

COTELUB est en cours de pourparlers pour financer une partie de l'extension du canal de Provence.

45 PV de stationnement d'un montant de 35 € ont été dressés à Ansois entre le 1er octobre et le 14 décembre. Une partie du produit des amendes de police revient à la commune sous forme de subvention forfaitaire (24 500 €/an) pour aider au financement de projets relatifs à la sécurité routière.

Parc paysager du Coignet (sujet développé en p. 7).

La mairie va être raccordée à la fibre et l'ensemble de ses postes téléphoniques remplacé : la société VIAL Télécom (Pertuis) a été retenue.

Le 13 décembre, les écoliers et leur enseignant, M. Tourniaire, ont décoré le sapin de Noël installé sur la place St-Elzéar. Pour raison sanitaire ils sont restés à l'extérieur, contrairement aux années précédentes où le goûter leur était offert en mairie.



Comme chaque année, des colis de Noël ont été confectionnés et distribués aux personnes âgées de la commune. Chaque sac, réutilisable et aux armoiries d'Ansois, contenait une confiture de l'épicerie Vival, des sablés de la boulangerie, des savons Green utopie fabriqués localement et une boîte de chocolats de Pertuis.

L'avancement de plusieurs projets est évoqué : le lotissement de 2 terrains de 700 m² aux abords du cimetière, la création

d'un ascenseur et d'un escalier reliant le parking Coignet à la place St-Elzéar, ainsi que les travaux de l'église St-Martin. Ce dossier va être élaboré en collaboration avec l'architecte en chef des Monuments historiques qui, par le passé, avait suivi la réhabilitation de la toiture et de la façade.

A l'unanimité, les élus refusent de parrainer un candidat aux prochaines élections présidentielles, l'équipe communale étant apolitique.

- REUNION DU 27 JANVIER -

Urbanisme

Sabine Astier – Chemin de Traverse – Réfection de toiture – Déclaration préalable du 04/01

Tarification communale

Comme chaque année, la tarification des redevances et droits divers à percevoir par la commune est votée.

Portage de repas

COTELUB n'assurant plus le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, Ansois a signé en 2017 une convention avec Mme Chanaud, traiteur. Un avenant est intervenu fin septembre 2018 à l'occasion de la modification de la dénomination de la société, renommée SARLU Sur le pouce. Cette convention d'une durée d'un an, renouvelable 3 fois de façon tacite, est reconduite. Le prix du repas s'élève à 13 € : 10 € supportés par le bénéficiaire et 3 € par la commune.

Promotions internes

Le tableau des effectifs est modifié suite à des avancements de grade. 2 postes permanents d'adjoint technique territorial sont ainsi supprimés au profit de 2 emplois d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Emploi aidé

Un Contrat unique d'insertion (CUI), 20 h hebdomadaires financées à 45 % par l'État, est à nouveau prolongé de 6 mois à compter du 1^{er} février pour renforcer l'équipe du service technique.

Bornes de recharge

Projet d'installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides (sujet développé en p. 7).

Révision allégée n°2 du Plan local d'urbanisme

Rappel du projet : implantée à Ansois depuis plus de 50 ans et employant une cinquantaine de salariés, la société de travaux publics Amourdedieu souhaite développer son activité de revalorisation. Démolition et terrassement génèrent des matériaux pouvant être réemployés lors de chantiers de voiries. Pour ce faire, la plateforme située sur le secteur Saint Philippe – La Croze, en bordure de la RD56 face aux bâtiments de l'entreprise, doit être étendue et aménagée par la mise en place d'un pont bascule, d'un bureau et d'une zone de stockage de bennes de chantiers. Les terrains concernés (plateforme actuelle et extension) sont cependant situés en zone agricole. Il convient donc de créer un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL).

La concertation de la population a pris 2 formes : une mise à disposition d'un registre en mairie pendant toute la durée de la procédure, et l'organisation d'une exposition publique au cours de laquelle ont été présentés les principaux éléments du projet ainsi que les évolutions prévues au niveau du document d'urbanisme. De nombreuses personnes sont venues prendre connaissance des documents et 18 ont

transmis des remarques et observations. 11 émanent de collectivités (mairies, syndicat, intercommunalité) du secteur qui apportent leur soutien au projet en insistant sur le fait qu'il permettra de répondre à un réel besoin, en participant notamment au traitement du problème des dépôts sauvages de gravats qui polluent et défigurent les paysages. 5 observations ont été formulées par des professionnels du bâtiment et du BTP, qui témoignent d'un déficit de ce type de service. 2 particuliers ont également fait part de leur avis favorable au projet. Enfin, 1 courrier émanant du conseil d'une famille de riverains fait mention d'un avis défavorable de ses clients pour différentes raisons : difficulté d'identification du site, traitement de l'aléa inondation, occupation actuelle, intégration dans l'environnement, recours au STECAL...

La majorité des personnes qui se sont manifestées a donc émis un avis favorable. La commune entend néanmoins les craintes des riverains et s'attache à prendre au mieux en compte leurs préoccupations, comme en témoignent les dispositions introduites pour encadrer le projet (limitations des bâtiments, talus et plantations en périphérie du site...). Le projet de révision allégée n°2 du PLU est arrêté et sera communiqué, pour avis, aux personnes publiques associées. Les 2 membres du conseil concernés par cette opération ont quitté la salle durant le débat et le vote.

Instruction des dossiers d'urbanisme



En 2014, COTELUB a créé un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Les conventions signées avec les communes adhérentes prévoyaient un coût composé d'une part fixe indexée sur la population communale, et d'une part variable sur le nombre de dossiers instruits. Le coût de ce service a augmenté, mais aucune actualisation n'a été faite. Afin de régulariser la situation, les dispositions financières de la convention sont modifiées afin de facturer cette hausse aux communes.

Statuts du Parc du Luberon

Le 30 novembre 2021, le comité syndical a adopté la révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon. Plusieurs évolutions importantes justifient une suspension du vote jusqu'à la prochaine réunion du conseil.

Points divers

L'acquisition de l'immeuble sis 2 place des Hôtes s'accompagne d'une demande de subventions. Il sera proposé lors d'un prochain conseil de contracter un crédit sur 20 ans pour un montant à définir, ce qui permettra de réaliser divers aménagements.

Face à l'état de délabrement avancé de certains éléments mobiliers de l'église St-Martin, contact a été pris avec l'architecte en chef des Monuments historiques et le cabinet d'architectes RL & Associés. Leur ont été demandées une mission de surveillance des travaux de couvert, ainsi qu'une étude de la réhabilitation de l'intérieur comprenant le mobilier et les décors. Ces travaux pourraient s'étaler sur 5 ou 6 ans, avec une programmation prévoyant le maintien des messes. Des financements seront demandés à l'État, avec le concours de la Direction régionale de l'action culturelle (DRAC), au Conseil départemental et à la Fondation du patrimoine – qui présente des avantages fiscaux majeurs pour les donateurs désireux de participer à cette réhabilitation.

Plusieurs habitants ont exprimé leur mécontentement face aux jours et horaires d'ouverture réduits de la boulangerie. Il devient difficile d'acheter son pain à Ansois, aussi la municipalité va-t-elle adresser un courrier à la locataire pour lui demander ses intentions. Sachant qu'elle ne respecte pas le bail qui la lie à la commune.

Mme Mouret, maire de Peypin-d'Aigues, a été nommée 6ème vice-présidente de COTELUB en charge de l'environnement (hors Gemapi) et de la gestion des déchets.

Le préfet de Vaucluse a inauguré à La Tour-d'Aigues les locaux de France services. Ouvert à tous, ce nouvel espace facilite l'accès des citoyens aux services publics et offre un accompagnement au numérique. 2 agents ont été formés pour aider les utilisateurs, tous les jours sur place ainsi que certaines demi-journées dans les communes environnantes.

La compagnie de théâtre professionnelle La naïve, implantée à Pertuis, présentera à Ansois le 18 novembre prochain, à 18 h, une pièce intitulée « Poilus show ». Une représentation est également prévue le matin pour les enfants de l'école. La commune participe à hauteur de 500 € et les anciens combattants seront invités.

L'arrêté de péril imminent pris dans le cadre des désordres sous le pont du château a été suspendu. Un arrêté de main levée a été affiché sur place ainsi qu'en mairie. Un arrêté de mise en sécurité (dit de péril ordinaire), citant l'ensemble des travaux à réaliser, sera rédigé en collaboration avec le cabinet conseil de la commune.

Le marché « Voirie 2022 » est publié sur la plateforme des marchés publics. La date limite de remise des offres est fixée au 28 février. 6 candidats ont participé à la visite des lieux.

Une consultation est en cours afin de trouver un maître d'œuvre / paysagiste pour la réalisation de travaux rue du Petit portail, avec réalisation d'une calade. Viendra ensuite la reprise des calades montée du Petit portail et impasse de l'Ancienne mairie. La réfection de la calade de la rue du Grand four sera à prévoir dans le budget 2022 ou 2023.

A cause du Covid qui a impacté le personnel communal, la semaine du 17 au 21 janvier a été particulièrement compliquée à l'école, qui a dû fermer la garderie ainsi que la cantine. Après discussion avec les intéressés, l'école ne souhaite cependant pas s'équiper de détecteurs de CO2 : les fenêtres seront ouvertes 10 mn toutes les heures pour renouveler l'air.

- REUNION DU 28 FEVRIER -

Urbanisme

Jean-Jacques Grangier – Route départementale 56 – Régularisation d'une extension de l'habitation – Permis accordé le 03/02

Alain Rossignol – Rue basse – Réaménagement pour création d'un logement – Permis accordé le 17/02

Richard Sanchez – Chemin du Praderet – Atelier de ferronnerie – Permis accordé le 22/02

Hélène Martin et Raphaël Lambert – Chemin du Praderet – Construction habitation + piscine – Permis accordé le 22/02

Indemnités des élus

La loi Engagement et proximité de 2019 a modifié nombre de règles techniques applicables aux collectivités, parmi lesquelles la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus. Cette obligation a été respectée pour la première fois l'année dernière. Le récapitulatif, présenté pour information avant l'examen du budget 2022, ne nécessite ni vote ni de débat.

NOMS	MONTANT BRUT ANNUEL COMMUNE	REMBOURSEMENT DE FRAIS	Montant brut annuel COTELUB
Roselyne ADRIAN	4 667,28 €	550,50 €	----
Claudine AMOURDEDIEU-OLLIER	4 667,28 €	----	----
Mickaël CAVALIER	4 667,28 €	----	----
Géraud DE SABRAN PONTEVES	8 867,88 €	----	----
Mylène GARCIN	----	----	11 542,20 €
Gilles PONS	4 667,28 €	----	----

Groupement de commande

Ansois adhère au groupement de commandes créé par COTELUB pour ses communes membres, afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics. Cette démarche vise à simplifier et sécuriser les procédures, en permettant éventuellement de réaliser des économies d'échelle. L'adhésion n'implique pas l'obligation de participer à tous les marchés proposés.

Parc naturel régional du Luberon

Le Parc a transmis à la commune une délibération l'informant de la révision des statuts de son syndicat mixte de gestion. Avec à la clef diverses évolutions importantes, au sujet desquelles le conseil municipal dispose d'un délai de 2 mois pour donner son avis. COTELUB a d'ores et déjà émis une réserve à cette approbation. À l'unanimité, le conseil d'Ansois a décidé de s'abstenir en raison des 3 principes suivants :

- Respect : la commune considère maladroite d'adopter de nouveaux statuts alors qu'une révision de la charte est en cours, mobilisant élus, agents du Parc, citoyens, partenaires institutionnels économiques, sociaux et culturels.

- Contribution financière : par soucis d'égalité, soit les contributions forfaitaires de tous les partenaires sont gelées, soit aucune ne l'est.

- Représentativité : un excès de représentativité d'un des partenaires constituant le syndicat mixte, la Région et les Départements dans le cas présent, peut entraver le bon déroulement des orientations prises.

Don pour l'Ukraine

Compte tenu de la situation internationale, M. le maire a proposé un don de 5 000 € pour aider le peuple ukrainien à faire face à la crise humanitaire. Regroupés par l'Association des maires de France, les dons sont essentiellement reversés à Médecins sans frontière et Pharmaciens sans frontière, qui les acheminent sur place sous une forme matérielle.

Désimperméabilisation de la cour d'école

L'appel à projets « Un coin de verdure pour la pluie », qui vise à déconnecter les eaux pluviales des réseaux et les infiltrer via un espace désimperméabilisé et végétalisé, nécessite de choisir un maître d'œuvre pour accompagner la commune dans la réalisation de cette opération. Le devis de 18 360€ TTC du bureau d'études Atelier Espandi (Robion) est approuvé.

Points divers

Plusieurs devis relatifs à l'entretien et la rénovation de l'église St-Martin ont été reçus. L'étude pour l'entretien du clos et du couvert se monte à 6 700 € HT (8 040 € TTC + 750 € par vacation pour l'assistance et le suivi des travaux). L'étude pour la restauration intérieure se chiffre, elle, à 30 400 € HT



De nombreux éléments mobiliers de l'église St-Martin nécessitent une restauration désormais urgente.

(36 480 € TTC). L'étude en vue de la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite et la préparation d'un dossier de demande de dérogation atteint 4 800 € HT (5 760 € TTC).

La date pour transmettre la position de la commune sur le « diagnostic territorial » du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), initialement fixée au 28 février par les services de

l'État, a été reportée au 28 septembre.

Envisagée lors d'un précédent conseil, la création d'une Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) dans les locaux du foyer du 3ème âge, inutilisés, n'est finalement pas possible : ils sont trop petits et ne peuvent être mis aux normes. Un projet de MAM dans le quartier du Colombier pourrait être envisagé, mais la commune ne dispose de toute façon plus de la compétence Petite enfance.

Le SIVOM Durance Luberon est en cours d'acquisition de terrains situés sur la route de Villelaure, à la sortie de Pertuis, pour regrouper bureaux et régie. L'équipement de certaines stations de pompage en panneaux photovoltaïques est également à l'étude.

Le Département met en place une cellule de veille sur le loup et le lynx avec des référents professionnels. Il est demandé aux personnes qui constatent leur présence le faire savoir via le site de l'Office français de la biodiversité (OFB) : www.loupfrance.fr.

Une réunion d'information sur la sécurité des systèmes informatiques s'est tenue en mairie le 9 février, en présence des élus et des agents. Les risques de cyberattaques sont réels et méritent une attention accrue.

- REUNION DU 29 MARS -

Urbanisme

Alexandra Rodrigues Ramos – Chemin du Praderet – Modification d'ouvertures et clôture – Déclaration préalable le 08/03

Jean Chapus – Traverse du Vieux platane – Mur de soutènement – Déclaration préalable le 15/03

Wissam Osman – Moulin de Fuveau – Construction maison R+1 attenante, garage existant – Permis accordé le 24/03

Raphaël Hery – RD 135 – Clôture, piscine et abri piscine – Déclaration préalable du 24/03

Commune d'Ansouis – Pierre feu, chemin Sarlin – 2 lots à bâtir – Permis d'aménager du 25/03

Budget

Le compte de gestion relatif à l'exercice 2021, présenté par Mme la trésorière de Pertuis, fait apparaître un résultat positif de 812 950,72 €. Le compte administratif, dressé par M. le maire, présentant un résultat similaire, est voté à l'unanimité par le conseil.

2021 se solde par un excédent de 208 550,90 € qui, cumulé à celui de 2020, permet de clôturer l'exercice avec un solde positif de 568 614,89 €. Le budget prévisionnel de la commune pour 2022 se chiffre à 3 025 722,10 €.

Taux des taxes

Cette année encore, la municipalité décide de ne pas augmenter les taux des taxes. Ils restent figés à 32,11 % sur le foncier bâti et 40,88 % sur le foncier non bâti. Le produit fiscal attendu est de 581 120 €.

Emploi temporaire

Créé pour une période d'un an à temps partiel (16 h/sem.) il permettra de faire face à la complexification des dossiers de demande de subvention, la multiplication des contentieux et des sinistres.

Points divers

Une réunion animée par le bureau Appui Tech s'est tenue sur la gestion du service public de la cantine.

A été évoqué avec le bureau d'études Atelier Espandi, le prochain réaménagement des rues du Grand four et du Petit portail.

Le Covid a réduit à 7 séances au lieu de 10 le cycle piscine de l'école. Toutes les classes iront passer une journée au zoo de la Barben. Les sorties à la bibliothèque ont repris depuis l'allègement des mesures sanitaires. La cantine distribuera des cadeaux pour Pâques et des glaces au mois de juin. Il n'y aura pas de kermesse cette année encore, mais une remise des dictionnaires par M. le maire,

Mme Adrian est nommée déléguée au tourisme auprès de COTELUB.

Présentation de la loi « 3 DS » relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Formation début mars de nouveaux membres du Comité communal feux de forêt (CCFF). Une réunion de l'ensemble des membres sera organisée le 6 mai à 18h.

À la demande du préfet, un chargé de mission va compter les loups dans le secteur. Résultats de cette enquête attendus en décembre.

D'importants investissements sont programmés dans les vergers conservatoires de La Thomassine, à Manosque, ainsi qu'au château de Buoux qui sera fermé au public pendant 3 ans. 70 classes n'ont pas pu y être accueillies cette année en raison d'une baisse de cotisation de la Région. Le Luberon compte 35 000 scolaires : seuls 17% bénéficient d'une action d'éducation à l'environnement.

COTELUB va acquérir un broyeur à végétaux qui devrait permettre d'économiser près de 2 millions d'euros. La fourniture de composteurs aux communes est également envisagée pour gagner 30 à 40 % de bio-déchets. Les conteneurs à vêtements ne sont par ailleurs plus ramassés : une autre association va être sollicitée pour prendre le relais. Les tournées de ramassage des ordures ménagères sont également perturbées car 2 camions sont à l'arrêt pour 2 mois (difficulté d'approvisionnement de pièces détachées).

NOS PROFESSIONNELS

ont du talent !

À Ansois, de nombreux professionnels exercent leur métier avec passion et avec talent. Coup de projecteur sur ceux qui ont fait l'actualité ces derniers temps.

DES SANTONS POUR LES MINISTRES

Invité d'honneur de la 64^{ème} édition du Salon international des santonniers, organisé à Arles du 4 décembre 2021 au 23 janvier 2022, Daniel Galli s'est vu remettre la médaille de la ville. Et comme si cela ne suffisait pas, il en est également reparti avec une commande prestigieuse : une création originale destinée à être offerte aux 27 ministres des Affaires européennes, à l'occasion de leur rencontre dans la cité provençale les 3 et 4 mars.

Prévue de longue date pour marquer la présidence française de l'Union européenne, la réunion a évidemment vu son programme bouleversé par la guerre en Ukraine. Mais malgré le contexte, les statuettes en terre cuite cirée représentant la reine d'Arles ont été unanimement appréciées. « Elles font une vingtaine de centimètres de haut. Au début, la mairie voulait un modèle plus grand, mais le délai était impossible à tenir au regard du temps nécessaire à la réalisation et surtout au séchage » explique Daniel. « Ça change un peu de ce que j'ai l'habitude de faire, surtout à cette saison qui est habituellement une période de repos après les fêtes. » Chapeau l'artiste !



PLUIE DE MÉDAILLES SUR LA CAVE COOPERATIVE

Après un début de saison compliqué par la météo, l'excellent travail des vignerons ansouisiens ainsi que la maîtrise et le savoir-faire du personnel de la Cave coopérative vinicole des coteaux ont porté leurs fruits : pas moins de 15 médailles obtenues en ce début d'année 2022 aux Concours général agricole des vins de Paris, au Concours des vins d'Orange et à celui d'Avignon ! « C'est une belle reconnaissance de l'amélioration qualitative voulue par le conseil d'administration et son président » se réjouit Stéphane Laye, le responsable de la production. « Sachant l'impact sur les ventes de telles récompenses, ces crus devraient connaître un beau succès commercial. »

A ainsi été particulièrement distingué l'AOP Luberon Audace rosé 2021, qui bénéficie en outre de la certification HVE (Haute valeur environnementale). Citons également les AOP Luberon « Domaine de La Boissière » en rouge et rosé, « Domaine La ferme Hi Bride » rosé, Audace blanc, ainsi que les IGP Méditerranée Blanc chardonnay, Muscat

BIENVENUE À L'ÉPICERIE !



Travailleuse, enthousiaste, serviable... : les qualificatifs ne manquent pas lorsqu'il s'agit de décrire Muriel Chouinard. Depuis son installation début 2017, notre épicierne a toujours fait de réels efforts pour ne pas vendre que les seuls produits de l'enseigne Vival, mais aussi ceux de producteurs locaux et indépendants. Un cercle vertueux, souvent sur fond d'agriculture biologique.

Proposer de belles marchandises c'est bien, mais les commercialiser dans un espace agréable et convivial c'est encore mieux. Raison pour laquelle L'épicerie du Luberon a été entièrement rénovée en ce début d'année, du carrelage à l'éclairage en passant par le mobilier réalisé sur mesure ! Un chantier là encore exclusivement réalisé par des artisans locaux. « C'est un gros investissement pour moi et je voudrais remercier chaleureusement Sonia Chevènement, de l'Atelier éphémère, pour ses précieux conseils, ainsi que la mairie pour son aide logistique. Cette nouvelle ambiance bois/métal est non seulement plus chaleureuse, mais elle m'offre une plus grande surface d'exposition » se réjouit Muriel, heureuse de pouvoir proposer une plus large gamme de produits adaptée à tous les budgets. Depuis avril, l'épicerie d'Ansois est ouverte du lundi au dimanche matin et offre bien plus qu'un simple service de proximité.

à petits grains, et enfin le Rosé fruité. Une partie de ces vins viendra alimenter la gamme dès le printemps, en vente directe à la cave. Une aubaine pour les amateurs, à l'heure où les achats de proximité s'imposent de plus en plus comme une solution pour l'avenir.

